



n°17 – 03/03/2011

Plateforme commune intersyndicale POUR LA RECONNAISSANCE DE NOS METIERS !!!

L'INTERSYNDICALE, EN TENANT COMPTE DES RETOURS DES HMI ET DES MENACES DES DIRECTIONS, PROPOSE DE NOUVELLES ACTIONS :

- **POSSIBILITE DE SE DECLARER EN GREVE SELON NECESSITE et/ou POUR SUIVRE UN DES POINTS DU MOT D'ORDRE**
- **TRANSMISSION D'UN COURRIER TYPE AU MINISTERE A CHAQUE REALISATION D'UNE ACTION D'UNE CATEGORIE SUPERIEURE (AVIS, TRAVAIL TECHNIQUE, REUNION...)** : afin de donner une idée du volume de ces missions à l'administration.
- **PRESENCE DE PLUSIEURS AGENTS AUX REUNIONS ORGANISEES A L'INITIATIVE DE L'ADMINISTRATION OU DES ETABLISSEMENTS:**
communiquer, présenter le mouvement, diluer la responsabilité des chefs
- **RENSEIGNER LES SUIVIS D'ACTIVITE COMME INDIQUE DANS LE TRACT n°15** : données qui ne seront jamais à restituer
- **TRANSMETTRE LES DONNEES TECHNIQUES D'ACTIVITE COMME INDIQUE DANS LE TRACT n°15** :
- **NON REPRESENTATION DES ETABLISSEMENTS AUX SALONS ET ACTIONS DE COMMUNICATION PREVUES PAR LES ETABLISSEMENTS**
- **INSERER DANS CHAQUE VOIE DE COMMUNICATION (MAIL, REPONDEURS TELEPHONIQUES, ...) UN MESSAGE D'INFORMATION SUR LE MOUVEMENT**
- **ORGANISER DES MANIFESTATIONS REGIONALES ET ACTIONS DE TERRAIN SELON LES OPPORTUNITES (ex : VERCORS, DORDOGNE...)**

**Mais quelle que soit votre implication,
gardez en ligne de mire, la grande manifestation nationale
unitaire à Paris le 22 mars
associée à de spectaculaires actions médiatiques !!!**

Vous pouvez d'ailleurs prendre contact avec vos correspondants régionaux pour l'organisation de cette journée.